



Marcilly en Gault

Bulletin Municipal

JANVIER 2023



MEILLEURS VOEUX



Sologne des Étangs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

LE BULLETIN TOUT EN COULEURS EST SUR LE SITE

<https://www.marcilly-en-gault.fr>

LES VŒUX DU MAIRE.....P-3 à 5

LA VIE COMMUNALE.....P-5 à 11

Conseil municipal du 21 octobre 2022

Conseil municipal du 25 novembre 2022

Commémorations des 11 novembre et 5 décembre 2022

Concours des maisons décorées pour Noël

Quelle eau buvons nous?

Noël des agents communaux

Après midi des Anciens

VIE SCOLAIRE.....P-11

Frais de scolarité des enfants

Noël de la cantine scolaire

VIE ASSOCIATIVE.....P-12 à 17

Les associations

Association culturelle du Four à Pain communal

Association communale de Pêche à la ligne

Mondial et Football club de Marcilly

Vie et Santé

Paëlla du Comité des Fêtes

Théâtre Groupe artistique

Les Randonneurs marcillygaultais

Lectures partagées chez Tiphaine

AREM

QUI FAIT QUOI À MARCILLY?.....P-18 à 19

ÉTAT CIVIL.....P-19

AGENDA.....P-19

DIVERS.....P-20

CONTACTS UTILES.....P-21

AU FIL DES BULLETIN.....P-22 à 24

Le chemin de Compostelle 'Alain SOULIER

RECENSEMENT 2023

Destiné à recueillir et actualiser des informations devant permettre d'élaborer des projets et des politiques publiques, **il aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023.**

Celui-ci est obligatoire et strictement confidentiel. A cet effet des agents recenseurs de la commune prendront contact avec les habitants du village. ***Les réponses par internet seront à privilégier.*** *Sachez qu'un équipement informatique est mis à la disposition de ceux qui le souhaiteraient à l'agence postale.*

NOS AGENTS RECENSEURS

Claudine LEFEBVRE



Jean-Louis DELAPLACE



Responsable de la publication : Agnès THIBAUT

Maquette : Philippe MOLLER

Impression : Aurélie DEWILDE et Virginie DUPRAY

Rédaction, documentation, diffusion : Aline MOLLER-GRASSER

Crédit photos : Ph. MOLLER, A. MOLLER-GRASSER, P. CORDIER, V. DUPRAY, R. DEXANT, G. DELAPIERRE, A. SOULIER, A. GUILLON

Diffusion sur le site de la Mairie : G. FORNETTE



LES VŒUX DU MAIRE

Ce sont les premiers vœux en « présentiel » de la nouvelle équipe municipale élue au 1^{er} tour le 15 mars 2020, 3 jours avant un confinement lié au coronavirus 19. Ce n'est que le 26 mai suivant que le Conseil municipal installait la nouvelle municipalité en m'élisant Maire assistée de Jean-Pierre Amoureux, 1^{er} adjoint et Aline Moller-Grasser, 2^{ème} adjoint. Je tiens à renouveler, une fois encore, mes remerciements à tous les conseillers y compris aux « sortants » qui n'ont pas souhaité se représenter mais qui ont marqué la vie municipale de notre commune.

Je vais aborder quelques sujets, en vous précisant que l'activité du village est retracée avec soin dans le bulletin municipal trimestriel distribué dans vos boîtes aux lettres par les conseillers. Vous pouvez également le lire sur notre site officiel ; dans ce cas vous l'aurez en couleur ! J'en profite pour remercier Aline et Philippe Moller qui sont les artisans de cette importante activité parfois ingrate (aller à la pêche des articles « hors délai » !)

Que se passe-t-il à Marcilly, petit village paisible au cœur de la Sologne des Etangs ?

La vie communale

les travaux

La restauration de l'église : grand chantier de la mandature.

Les préliminaires au démarrage effectif des travaux sont très longs : constitution des dossiers (collecte de fonds, demandes auprès des collectivités, appels d'offre, sélection des entreprises, ...) enfin, l'échafaudage devrait voir le jour avant la fin janvier afin d'aborder la première tranche de travaux : toiture et charpente (coût estimé : 350K€). Cette première étape devrait durer jusqu'à la fin de l'année. L'église devrait rester accessible pendant les travaux. Nous allons lancer rapidement le marché pour une prochaine tranche.

Je rappelle qu'il est toujours possible de faire des dons et renouveler votre adhésion annuelle au projet auprès de l'Association pour la Restauration de l'Eglise de Marcilly-en-Gault -AREM- présidée par Bruno Grossi, conseiller municipal, les comptes étant tenus par Marie-Thérèse Nérot, valeur sûre, et de la Fondation du Patrimoine.

La sécurité route de Salbris :

« on en parle depuis 10 ans ». Le chantier devrait débuter courant janvier pour se terminer en avril. Une réunion publique a eu lieu au mois de juin avec le maître d'œuvre pour présenter le dossier à tous les riverains. 40 personnes présentes ont approuvé ce projet à l'unanimité. La sécurité route de Neung fera l'objet d'une autre consultation.

L'installation de « la fibre »:

Sujet qui fâche et je vous comprends ; vous êtes nombreux à m'avoir manifesté votre mécontentement concernant les différentes entreprises qui travaillent pour l'installation de ce réseau qui devrait être performant et que nous attendons avec impatience : trottoirs abimés, fils de téléphone arrachés ... Jean-Pierre Amoureux s'occupe vaillamment de ce sujet et est en relation étroite avec notre référent : dossier compliqué avec de nombreux sous-traitants qui se rejettent la faute. J'espère que l'année prochaine, nous serons tous « câblés », c'est mon vœu le plus cher en ce jour !

Les « anomalies de fonctionnement de nos opérateurs ORANGE et SFR :

Je suis régulièrement en contact avec les autorités de l'Etat ou les dirigeants en charge de l'entretien du réseau mais il n'est pas admissible à notre époque d'avoir autant de coupures parfois d'une durée insupportable sans aucune explication.

Les Marcigaultais ont les mêmes droits à être servis que les habitants des métropoles.



L'école

Notre commune est en RPI – Regroupement Pédagogique Intercommunal- depuis l'année scolaire 2021/2022 avec Loreux, Millançay et Villeherviers pour cause d'insuffisance d'effectif. Philippe Jacquet, adjoint à Millançay assure la présidence de cette structure ; Patricia Cordier, conseillère municipale, établit le lien entre la mairie et le RPI. Cette nouvelle organisation fonctionne très bien à entendre parents et élèves. Nos bâtiments à Marcilly accueillent les enfants de Loreux et Villeherviers pour les sections maternelles, CP, CE1 et CE2.

Le centre de loisirs

La CCSE n'ayant pas la compétence « Enfance-Petite enfance », la mairie accompagnée par l'association « Familles rurales » (MT Nérot) a instauré ce service en 2019. Ceci a nécessité l'embauche d'une directrice, la mise à disposition de personnel municipal avec l'obligation d'accueil d'un minimum d'enfants inscrits. En septembre 2022 le nombre d'enfants est insuffisant pour maintenir le service. C'est donc le centre de loisirs de La Ferté-Beauharnais qui accueillera les enfants de Marcilly

Les Séniors (personnes âgées de 75 ans et +)

Les périodes impactées par l'épidémie du COVID 19 ont profondément perturbé les habitudes de nos « anciens ». La séance récréative (cinéma et goûter) organisée le 15 décembre dernier n'a réuni qu'une vingtaine de personnes alors que la fois précédente elles étaient 50. Que faut-il proposer pour se retrouver de façon conviviale ? Nous sommes attentifs à vos souhaits. Nous ne voulons pas vous oublier, vous la mémoire de Marcilly.

Les associations

Merci à tous les bénévoles (présidents, trésoriers, secrétaires, membres actifs), qui maintiennent les activités nécessaires à l'animation dans notre village. Vous êtes indispensables, continuez.

La communauté de communes de la Sologne des Etangs

Pour la 2^{ème} année, les coureurs cyclistes du Grand Prix de la Sologne des Etangs, épreuve qui rassemble l'élite nationale, ont traversé Marcilly avant de terminer dans le site magnifique de Villemorant-Ecoparc à Neung/Beuvron

L'EHPAD et la MARPA

En ma qualité de présidente de la CCSE, je préside l'EHPAD de Neung/Beuvron et la MARPA de Dhuizon. Je ne pensais pas, quand j'ai été élue, que ces deux responsabilités étaient comprises dans le paquetage ! Ces 2 établissements, qui peuvent accueillir des Marcigaultais, subissent aujourd'hui les mêmes difficultés que celles évoquées par les médias (personnel, entretien, ...) les coûts deviennent impressionnants et notre collectivité doit être vigilante concernant sa gestion financière. J'ai plaisir à rencontrer des habitants de Marcilly qui travaillent pour le bien-être des personnes âgées. Ces 2 structures méritent d'être connues et profitables aux Marcigaultais.

La gestion de l'eau :

La gestion de l'eau et de l'assainissement sera transférée à la CCSE en 2026. Afin de communiquer des informations valides sur notre réseau d'environ 58km, J-P Amoureux est plongé dans le bain ! Il est confiant et reste à la surface !



Les statistiques de l'Etat : le recensement

Tous les 5 ans a lieu le recensement de la population au sein de notre commune. Cette action est très importante. Accueillez tous, y compris les résidences secondaires, avec le sourire nos 2 agents recenseurs : Claudine Lefebvre et Jean-Louis Delaplace. En effet, c'est à partir des chiffres « récoltés » et « analysés » que sera calculée la participation de l'Etat vers notre commune : la Dotation Globale de Fonctionnement -DGF-(20% du budget communal) est proportionnelle à la population recensée.

Concernant ma casquette de Conseillère départementale

Je peux vous confirmer que le département accompagne les communes dans de nombreux domaines et j'interviens pour défendre les intérêts de la Sologne. En ce qui concerne notre village, le Conseil départemental a fléché une subvention de 76 000€ pour la première tranche de travaux de restauration de l'église, une subvention de 88 000€ concernant la « voie douce » et les travaux d'aménagement route de Salbris

Au niveau du schéma départemental de la circulation des poids lourds (+de 3.5T) vous avez certainement pu constater la mise en place de panneaux depuis 3 mois, interdisant la traversée des poids lourds dans notre village excepté pour la desserte locale.

J'associe le Conseil municipal qui m'entoure pour vous assurer de nos vœux de belle année 2023 : que des joies et des satisfactions viennent enjoliver votre vie, que vous soyez heureux de vivre dans votre village.

Votre Maire, Agnès Thibault

VIE COMMUNALE

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2022

Membres présents : 10

Jean-Pierre AMOUREUX, Charlène BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Gaëlle FORNETTE, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Pascal ROUSSEL, Francis RINGOT

Absents excusés :

Agnès THIBAUT – a donné son pouvoir à Jean-Pierre AMOUREUX

Régis DEXANT – a donné son pouvoir à Aline MOLLER-GRASSER

Sébastien GAY – a donné son pouvoir à Gaëlle FORNETTE

Valérie de SARIAC, Annie MANDION

Madame le Maire, empêchée en dernière minute, a confié la présidence du Conseil à son 1^{er} Adjoint, Jean- Pierre AMOUREUX.

M. le 1^{er} Adjoint ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

- Organisation des travaux de l'église
- Planning des travaux de la route de Salbris
- Ouverture d'une de ligne de trésorerie
- Prêt relais de 2 ans
- Illuminations de Noël
- Questions et informations diverses

PV du conseil du 21 septembre 2022 : approbation à l'unanimité



Travaux de l'église : les difficultés de production des tuiles de Bridoré bouleversent le calendrier initialement prévu. Le nouveau planning indique un démarrage des travaux en janvier pour une fin prévue en novembre 2023. Les délimitations du chantier ne sont pas encore connues. L'église restera ouverte pour les offices à venir. La réunion de chantier du 14 décembre prochain devrait fixer le calendrier.

Planning des travaux de la route de Salbris : prévus pour débuter en janvier et durer 4 ou 5 mois, ils feront l'objet d'une communication aux habitants concernés. Ils devraient se dérouler dans le cadre d'une circulation alternée.

Prêt relais de 2 ans : ces travaux, chiffrés à 272 014.44 €, subventionnés à environ 78 %, nécessitent la signature d'un prêt relais d'un montant de 210 000 € dans l'attente du versement des aides et du reversement de la TVA. Au taux de 2.83 % le prêt est approuvé à l'unanimité.

Ligne de trésorerie : il s'agit d'un renouvellement qui intervient chaque année à cette époque, à la hauteur de 100 000 €. Négocié au taux de 1.156 %, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Illuminations de Noël : le contexte d'économie d'énergie d'une part, la vétusté des décorations en stock d'autre part, amènent le Conseil, après discussion, à opter pour des guirlandes et une grande étoile en leds pour un coût de 4645 €.

Questions et informations diverses :

- Mini tornade du jeudi 20 octobre 2022 : du fait de chutes d'arbres de nombreuses routes ont été coupées, l'électricité interrompue pendant plusieurs heures, n'est toujours pas revenue pour quelques habitations route de Neung et des dégâts ont été constatés au stade de foot (explosion de la cabane en bois, déscellement de 3 ou 4 poteaux entraînant la détérioration du filet de protection). Contact est pris avec l'assurance. ENEDIS a demandé l'autorisation de survoler le village avec un drone afin de mieux mesurer le sinistre.
- Demande de subvention du collège Louis Pergaud de Neung pour la participation au voyage en Italie de 6 élèves venant de Marcilly : le Conseil vote un montant de 50 € par élève.
- Demande de subvention du GRAHS (Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne) : 50 €. Voté à l'unanimité.
- Etude sur le réseau d'eau potable : à ce jour le bilan se révèle positif en dépit de la vétusté des canalisations. A titre d'anticipation le bureau d'études remettra à la commune un plan de rénovation progressif du circuit.
- Eclairage public : apparaît insuffisant dans certains secteurs peu avant 8h, heure de circulation plus dense. Les mesures nécessaires seront prises.
- Confirmation est donnée qu'une étude est menée pour équiper toute la commune en leds (PV du CM du 21 septembre 2022).
- Création d'une équipe féminine de foot : déjà une dizaine de recrues pour l'instant ! S'adresser à Charlène BODARD.
- Octobre Rose : pourquoi pas à Marcilly ? L'information est donnée que les Randonneurs Marcilly-gaultais en envisagent l'organisation pour l'année prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2022

Membres présents : 14

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Annie MANDION, Aline MOLLER-GRASSER, Pascal ROUSSEL, Francis RINGOT, Valérie de SARIAC.

Absente excusée : Charlène BODARD

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.



Ordre du jour :

- Familles Rurales : intervention de la Présidente et de la Trésorière
- Remboursement du salaire des agents vers la commune
- Information concernant le centre de loisirs
- Vie de l'école
- Point sur les travaux de la commune (église et sécurité route de Salbris)
- Demande de dérogation, route de Salbris, depuis la validation du projet
- Avance du dossier d'étude sur l'eau et l'assainissement
- AREM : point sur l'association – versement d'une subvention vers le budget communal pour les travaux de l'église
- Budget 2023 : ouverture des crédits et paiement des dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs
- Délibération concernant le recensement, point sur le dossier et sur le travail déjà effectué
- Travaux concernant la fibre
- Agents : ordonnance du 17 février 2021 – obligation de la participation financière des employeurs publics aux dépenses engagées par leurs agents pour la souscription d'une mutuelle santé et/ou d'une mutuelle prévoyance
- Horaires employés communaux école/cantine
- Goûter des aînés et animation : jeudi 15 décembre 2022
- Cours d'informatique
- Subventions
- Informations diverses

PV du conseil du 21 octobre 2022 : approbation à l'unanimité

Familles rurales et centre de loisirs : En quittant la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières pour rejoindre la Communauté de Communes de la Sologne des Etangs, la compétence « Enfance, Petite Enfance, Jeunesse » (garderie périscolaire et centre de loisirs), n'était plus assurée sur la commune. Il fallut réactiver l'association Familles Rurales pour prendre le relai et mettre en place ces services. La commune a recruté une directrice et l'a mise à disposition de l'association. L'effectif des enfants fréquentant le centre de loisirs le mercredi a toujours été fragile. En effet, certaines familles avaient fait le choix d'inscrire leurs enfants dans d'autres villages et le télétravail s'est beaucoup développé. Après de nombreuses tentatives d'ouverture, la commune a été dans l'obligation de fermer le centre, n'ayant pas un nombre d'enfants inscrits exigé par la CAF (7 enfants minimum) et la directrice a été embauchée par Familles Rurales à la Ferté Beauharnais.

La recherche de solutions auprès des communes voisines, notamment à Selles St Denis, a conduit à de nombreux échanges avec le Président de la Sologne des Rivières et le Conseil, sollicité, a pris la délibération suivante : « la Commune est disposée à trouver un accord pour une juste indemnisation de la prise en charge des enfants fréquentant le centre de loisirs de Selles St Denis pour le dernier trimestre 2022. Elle souhaite signer la convention proposée, pour une année scolaire, le mercredi, sur le territoire de la CCSR, en fonction des places disponibles, moyennant une rétribution sur la base de 36 € moins le prix facturé aux familles, mais il s'avère impossible d'envisager une mise à disposition de personnel. En cas de demandes multiples de la part des familles, il y aurait lieu de privilégier les enfants de Marcilly fréquentant l'école de foot de Selles St Denis. Mme le Maire se rendra disponible pour finaliser la convention. »

**La CAF accorde également des subventions spécifiques en cas de handicap.*

Le centre de loisirs de La Ferté Beauharnais accueille également les enfants dans la mesure des places disponibles et ne demande pas de participation à la commune.

Vie de l'école : Manifestement le passage au Regroupement Pédagogique Intercommunal se passe bien. La gestion par le SIVOS est satisfaisante, les projets pédagogiques se poursuivent et les enseignantes remercient les services techniques de l'aide apportée. Seule ombre au tableau : l'effectif global qui, de 123 l'an dernier, est passé à 114 cette année, le nombre critique étant pour l'Inspection académique de 120. A suivre ...



Point sur les travaux de la commune : Eglise : les délimitations du chantier seront connues lors de la réunion de chantier du 14 décembre prochain et il sera précisé le démarrage des travaux. Mme le Maire sollicite l'accord du Conseil pour le dépôt d'un dossier de demande de Dotation de Solidarité Rurale dans la mesure où il convient d'ores et déjà de régler la facture de tuiles. Unanimité.
Route de Salbris : démarrage des travaux également en janvier 2023.

Demande de dérogation, route de Salbris, depuis la validation du projet : Ce projet d'aménagement d'une « voie douce » pour raison de sécurité a fait l'objet de plusieurs réunions publiques et a été validé par les services du département. Dans ces conditions, le Conseil ne peut donner suite à toute demande de ce type.

Avance du dossier d'étude sur l'eau et l'assainissement : La recherche de présence éventuelle de CVM (chlorure de vinyle monomère) dans les canalisations, notamment dans les habitations les plus éloignées du château d'eau s'est révélée satisfaisante (résultat négatif).

AREM : Cette association, officialisée lors du conseil municipal du 25 novembre 2020, se veut être l'outil fédérateur devant permettre d'organiser des événements, de solliciter des dons pour venir en appui du projet de travaux de l'église, piloté par la commune. Il est prévu de faire un point annuellement : le 1^{er} versement en direction du budget de la commune, d'un montant de 20 000 €, vient d'être effectué.

Budget 2023 : Ouverture des crédits et paiement des dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs. L'application de la règle de 25 % de l'investissement de l'année précédente est acté.

Délibération concernant le recensement, point sur le dossier et le travail déjà effectué : Sont recrutés en qualité d'agents recenseurs : Jean-Louis DELAPLACE et Claudine LEFEBVRE, habitants de Marcilly ayant une bonne connaissance des lieux. Ils percevront un forfait de 900 € et des indemnités kilométriques.

La préparation du recensement 2023 s'est avérée particulièrement difficile dans la mesure où la base INSEE de 2017 n'avait pas été actualisée après les travaux d'adressage rendus nécessaires pour le passage à la fibre. Il a fallu recréer la totalité du fichier !

Pour rendre possible le travail des agents recenseurs, il est demandé impérativement aux habitants de Marcilly dont l'adresse a changé, de fixer leur nouveau numéro sur leur portail, la commune s'étant chargée des nouveaux panneaux indiquant les voies.

Travaux concernant la fibre : Une partie du village va être raccordée de façon imminente. Pour connaître les prochaines échéances, se rendre sur : <https://www.valdeloirenumerique.fr/>

Agents : ordonnance du 17 février 2021 : Obligation de la participation financière des employeurs publics aux dépenses engagées par leurs agents pour la souscription d'une mutuelle santé et /ou d'une mutuelle de prévoyance. Pilotée par le Centre de Gestion, la convention doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2023. La commune de Marcilly payait déjà 10 € par agent par mois pour la prévoyance : elle réglera en plus 15 € par agent et par mois pour la santé.

Horaires employés communaux école/cantine : nouvelles modifications à venir

Goûter des Aînés et animation : jeudi 15 décembre 2022 14h30. Précisions sur les modalités d'organisation ainsi que sur la distribution de colis.

Cours d'informatique : à l'initiative de la MSA, la commune est favorable à la poursuite de cette formation qui devrait intervenir au 2^{ème} semestre 2023 selon un financement et une part de gratuité qui restent à définir.

Subventions : demande de financement partiel des buts de foot, soit 800 €. L'accord du Conseil est suspendu à la production des comptes de l'association.

Informations diverses :

- Selon la nouvelle réglementation comptable de la nomenclature 57, le budget annexe du CCAS sera amené à disparaître. Les dépenses, effectuées sous le contrôle d'une commission adéquate, se-



ront intégrées à la nomenclature existante.

- Verre de l'amitié pour les agents avant Noël : vendredi 9 décembre 2022 à 18h30
- Vol au stade de foot – suite - Le 18 novembre dernier avait lieu devant le tribunal correctionnel de Blois l'audience relative au cambriolage du local de l'équipe de football de Marcilly. Notre commune, représentée à l'audience, s'est constituée partie civile pour l'euro symbolique. Les 2 prévenus ont été condamnés à 3 mois de prison avec sursis pour la prévenue dont le casier judiciaire était vierge et à 10 mois de prison ferme, avec révocation à hauteur de 3 mois de sursis antérieurs, pour le prévenu dont le casier judiciaire était chargé. Ils ont 10 jours pour relever appel, soit jusqu'au 28 novembre.
- Formation « les gestes qui sauvent » : à renouveler
- Les tontes différenciées : sujet à reprendre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45

COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE ET DU 5 DÉCEMBRE 2022

Il y a 104 ans était signé l'armistice du 11 novembre 1918, ainsi s'achevait la première guerre mondiale. Aujourd'hui nous nous souvenons du sacrifice de ces soldats dont les noms sont inscrits sur les monuments aux morts des villes et villages de France et d'Outre-mer. Mais, maintenant que les derniers poilus nous ont quittés, nous nous recueillons aujourd'hui également, pour tous ceux qui ont versé leur sang pour notre pays, durant la deuxième guerre mondiale et sur les autres théâtres d'opération passés et actuels. Leur sacrifice est là pour nous rappeler que la paix, la défense des valeurs de la République et de la démocratie ont un prix alors que la guerre est de retour sur notre continent.



Recueils les 11 novembre et 5 décembre

CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES POUR NOËL

La consigne avait été donnée dans le précédent bulletin : « compte tenu des circonstances actuelles, l'éclairage ne constituera pas un critère d'évaluation pour l'établissement du palmarès ».

Des « fans de déco » ont orienté leur choix différemment. La nécessité pour la municipalité de moderniser ses équipements lumineux a compensé cette impression moins festive à certaines heures !

Il n'en demeure pas moins qu'il y eut un certain nombre de Marcigaultais pour rivaliser d'imagination et nous avons eu le plaisir de retenir, *sans classement a priori compte tenu des circonstances*, par ordre alphabétique, les lauréats suivants :

M. et Mme BOURDIN Vincent, M. FOREST et GUILLARD, Mme LECLERC Nathalie, M. PICOT Mathieu, M. et Mme ROUSSEL Jean-Charles, M. et Mme TISSIER Jacques.

Et pour les commerçants : Mme Magalie ROY (salon de coiffure), M. et Mme Christophe BOUCHET (boulangerie-pâtisserie).

Merci à tous ceux qui ont d'une manière ou d'une autre égayé la façade de leur maison et contribué ainsi à l'embellissement de la commune ! Espérons des conditions plus favorables l'année prochaine pour la décoration de notre village !



QUELLE EAU BUVONS NOUS?

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultat à afficher en mairie

Affaire suivie par:

Chantal CLEMENT
Tél: 02 38 77 34 81

Destinataires

MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE MARCILLY-EN-GAULT

COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

Prélèvement **00101102**

Installation TTP 001087 MARCILLY MÉLANGE ET U.V

Point de surveillance S 0000000674 CHATEAU D'EAU

Localisation exacte COLONNE DESCENDANTE

Commune **MARCILLY-EN-GAULT**

Prélevé le : jeudi 08 septembre 2022 à 09h09

par : LJM

Type visite : P1

Mesures de terrain

Température de l'eau
Chlore libre
Chlore total

Résultats

18.7 °C
<0.03 mg(Cl₂)/L
<0.03 mg(Cl₂)/L

Limites de qualité inférieure supérieure

Références de qualité inférieure supérieure

25.00

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type d'analyse : PIFE Code SISE de l'analyse : 00111757 Référence laboratoire : LSE2209-33309

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif) 0 SANS OBJET
Coloration <5 mg(Pt)/L 15,00
Couleur (qualitatif) 0 SANS OBJET
Odeur (qualitatif) 0 SANS OBJET
Saveur (qualitatif) 0 SANS OBJET
Turbidité néphélobimétrique NFU 0,53 NFU 2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h 13 n/mL
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h <1 n/mL
Bactéries coliformes /100ml-MS <1 n/(100mL) 0
Entérocoques /100ml-MS <1 n/(100mL) 0
Escherichia coli /100ml - MF <1 n/(100mL) 0

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH 8,06 unité pH 6,50 9,00
Titre alcalimétrique complet 15,90 °f
Titre hydrotimétrique 14,75 °f

MINERALISATION

Chlorures 9,2 mg/L
Conductivité à 25°C 354 µS/cm 200,00 1100,00
Sulfates 12,0 mg/L 250,00

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH₄) <0,05 mg/L 0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3 0,01 mg/L 1,00
Nitrates (en NO₃) 0,61 mg/L 50,00
Nitrites (en NO₂) <0,02 mg/L 0,10

OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Carbone organique total <0,2 mg(C)/L 2,00

FER ET MANGANESE

Fer total 79 µg/L 200,00

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type d'analyse : AS Code SISE de l'analyse : 00111758 Référence laboratoire : LSE2209-33330

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Arsenic 8 µg/L 10,00

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type d'analyse : AUTRE Code SISE de l'analyse : 00111759 Référence laboratoire : LSE2209-33342

MINERALISATION

Magnésium 9,2 mg/L

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00101102)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.



NOËL DES AGENTS MUNICIPAUX



Enfin nous avons pu renouer avec la tradition !

Les agents communaux, en fonction actuellement ainsi que les anciens ont été accueillis par Mme le Maire et les Conseillers Municipaux le 9 décembre pour leur souhaiter comme le veut la tradition un joyeux Noël et une bonne année 2023. La distribution des cadeaux et le verre de l'amitié venaient conclure ce moment convivial.

APRÈS MIDI DES ANCIENS



Le Conseil Municipal est attentif aux seniors et a enfin pu reprendre l'initiative du 23 janvier 2020. Au programme le 15 décembre à la Salle des Fêtes, projection et goûter gourmand. L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. Ce moment convivial a été fort apprécié ! A ceux qui ont hésité à venir, une recommandation : ne manquez pas celui de l'an prochain !

VIE SCOLAIRE

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITÉ DES ENFANTS FRÉQUENTANT UNE ÉCOLE PRIVÉE

Au mois de mai 2021, le directeur diocésain a envoyé un courrier au SIVOS afin de lui demander participation financière pour des enfants habitant sur une commune du R.P.I. et scolarisés dans une école privée. Suite à notre refus, il s'est rapproché de la Préfecture.

Après différents échanges écrits et oraux avec les services préfectoraux, le Préfet a rédigé un arrêté en date du 12 avril 2022 nous imposant de verser une participation de 2 741,52 euros à l'organisme de gestion de l'enseignement catholique pour la scolarité du deuxième enfant des fratries (cas dérogatoire figurant dans le Code de L'Éducation).

Notre incompréhension fut importante, alors que nous avons les capacités d'accueil dans les écoles du R.P.I., des charges financières fixes quel que soit le nombre d'enfants scolarisés, des équipes enseignantes compétentes qui s'investissent pleinement pour la réussite des élèves, et le besoin de maintenir les effectifs du R.P.I.

Pour préserver les classes dans les établissements scolaires du R.P.I., ce qui est essentiel pour la vitalité de nos villages ruraux, et pour éviter des frais complémentaires pour les collectivités, **chaque parent comprendra l'intérêt de scolariser son enfant dans une école publique sur notre territoire.**

Philippe Jacquet Président du SIVOS.



Grâce à l'investissement du personnel communal, ambiance de Noël pour les enfants de la cantine de Marcilly en Gault



LES ASSOCIATIONS DE MARCILLY

COMITÉ des FÊTES	Patricia IBANEZ	06 11 01 60 34
A.C.V.S.V (Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent)	Christian BONNOT	06 17 12 91 96
THÉÂTRE (Groupe Artistique de Marcilly)	Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
COMITÉ de la FOIRE de MARCILLY	Philippe FIDON	06 25 41 03 67
Le RÉVEIL de MARCILLY	Pascal ROUSSEL	06 20 45 47 28
Les ENFANTS MARCIGAUTAIS	Frédéric CHARBONNIER enfantsmarcigaultais@gmail.com	
ASSOCIATION CULTURELLE du FOUR à PAIN COMMUNAL	Jean CHARPENTIER	02 54 96 29 06
Les RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS	Alain GUILLON	02 34 33 80 20
ASSOCIATION COMMUNALE de PÊCHE à la LIGNE	Guy DELAPIERRE	06 18 45 60 98
« VIE et SANTÉ » (Gymnastique, Yoga, Échecs, Atelier créatif)	Françoise SAUTRAY	06 81 20 20 56
FOOTBALL CLUB de MARCILLY (F.C.M)	Florent DESPREZ	02 54 98 25 32
ANC. COMBATTANTS (39/45, Prisonniers, Résistants, A.F.N)	Serge POUPAT	02 54 96 67 86
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	M. COSTA, N. JOUBERT	voir école
TENNIS DE TABLE LOISIR	Virginie DUPRAY	02 54 98 14 65
SECOURS CATHOLIQUE	Jean CHAUVIN	06 52 13 93 81
Les RENCONTRES des MARCILLY de FRANCE	Jean Charles ROUSSEL	06 20 77 12 60
FAMILLES RURALES	Jacqueline FOUCAULT	02 54 96 80 93
SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR (41)	Régis DEXANT	06 22 15 10 95
AREM Restauration de l'Eglise de Marcilly en Gault	Bruno GROSSI	06 35 42 53 65

ASSOCIATION CULTURELLE DU FOUR À PAIN COMMUNAL

L'appel d'un Président désireux de renouvellement
Comme je vous l'avais annoncé sur un précédent bulletin municipal, nous désirons un rajeunissement de notre effectif, si possible des personnes ayant un rapport avec le métier de boulanger.

L'équipe actuelle, vu notre état de santé, n'est plus en mesure d'assumer le travail pour notre association.

Si vous êtes intéressés, contactez Jean CHARPENTIER au 02 54 96 29 06.

Une assemblée générale aura lieu en février pour décider d'une dissolution ou mise en sommeil de la société, selon les contacts obtenus.

Les boulangers actuels seront disponibles pour vous initier à la chauffe du four répartie sur plusieurs jours.

Il serait opportun que des personnes continuent à faire vivre notre patrimoine communal !

MERCI !

Le Président, Jean CHARPENTIER



ASSOCIATION COMMUNALE DE PÊCHE À LA LIGNE

Cette année la saison de pêche a été très brève : du 19 Mars au 18 Juillet 2022.

A partir de mi-juillet, la canicule puis la sécheresse ont régulièrement contribué à la baisse du niveau de l'étang.

Pour la sauvegarde des poissons, les membres du bureau de l'association ont alors décidé de clore la saison.

Des panneaux d'information ont été placardés sur les arbres et l'étang a été entouré de rubalise afin d'éviter toute intrusion.

Ces mesures ont porté leurs fruits, tous les poissons ont résisté aux caprices de la météo, taux de mortalité : 0%.

Depuis début Octobre, pour permettre leur survie un nourrissage quasi hebdomadaire a eu lieu.

Et le 12 Novembre 2022, l'étang a été ré-empoissonné.

Avec toutes ces précautions, l'association espère connaître une future saison plus sereine que la précédente.

En attendant, l'association souhaite à tous et toutes de bonnes fêtes et une joyeuse année 2023.

Le président
Guy Delapierre



MONDIAL ET FOOTBALL CLUB DE MARCILLY



Après plusieurs séances organisées par le FCM pour suivre la progression des « Bleus », les Marcigaultais ont vibré, comme tous les Français ce dimanche 18 décembre 2022 : Déception, dépit à la 1^{ère} mi-temps puis enthousiasme délirant à la seconde ! Egalisation du score 3-3 ! Stress total lors des tirs au but ! Tristesse et fierté tout de même à l'issue de cette épopée marquée par la victoire de l'Argentine !

La 3^{ème} étoile sera, c'est sûr, pour la prochaine fois !



VIE ET SANTÉ (RAPPEL)

L'assemblée générale s'est tenue le mardi 6 septembre 2022 en la présence de Mme le Maire Agnès Thibault que nous avons remerciée chaleureusement pour la gratuité de la salle des fêtes pour nos 4 activités.

Les activités ont repris à partir de septembre 2022, nous vous invitons (même en janvier) à venir nous rejoindre ou découvrir les 4 activités qui s'y pratiquent.

Le yoga le lundi de 17h30 à 18h45 ou de 19h00 à 20h15 avec Magali APPOLAIRE.

L'atelier créatif libre le mardi de 14h30 à 17h30 avec Nadine RENAUD.

Le club de jeux d'échecs le mardi de 18h30 à 19h30 avec Grégory MIGNARD.

La gymnastique le mercredi de 18h00 à 19h00 avec Patricia CARRE.

Deux séances gratuites vous permettront de découvrir le contenu des cours.

ADHESION (au prorata des séances restantes de l'année)

95 € pour le yoga.

80 € pour la gymnastique.

135 € pour les deux activités gymnastique et yoga.

75 € pour les échecs (gratuité pour l'enfant accompagné).

2,50 € pour l'atelier créatif libre (coût de l'assurance).

RENSEIGNEMENTS

F. SAUTRAY 06 81 20 20 56 **E. CEBEIRO** 06 83 33 68 12 **M. GRARE** 06 63 23 20 34

PAËLLA DU COMITÉ DES FÊTES



Le groupe « QUIETAMO » a accompagné musicalement la soirée paëlla dans une ambiance hispanique flamenca.

Soirée réussie et conviviale à tous points de vue donnant raison au Comité des Fêtes d'avoir persisté à l'organiser après un report dû à un déficit d'inscriptions

THÉÂTRE (Groupe artistique de Marcilly)

Il reste un petit peu plus d'un mois de répétitions avant les séances théâtrales du mois de février. Actrices et acteurs mettent les bouchées doubles pour être au rendez-vous avec les spectateurs pour les deux pièces :

« **La vie sexuelle des champignons de Paris** »

« **Dites le avec des flirts** »

Nous comptons sur vous et vous espérons nombreux

Le Groupe



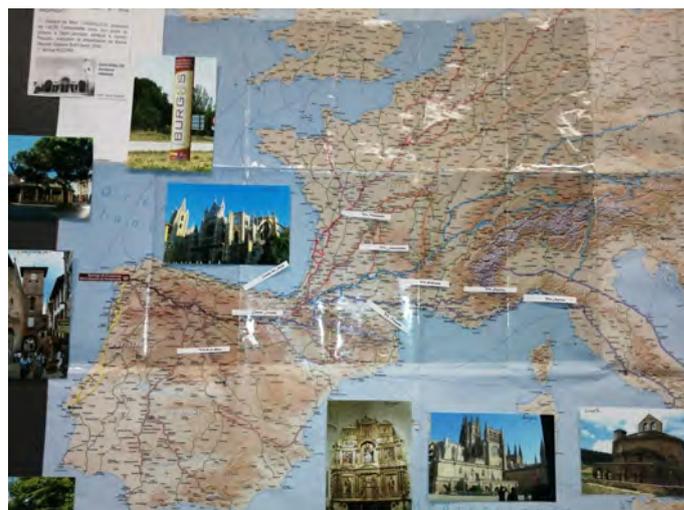
LES RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS

Calendrier des randonnées organisées le Mardi

<u>Dates</u>	<u>Lieu</u>	<u>Distance</u>	<u>Départ de la rando</u>	<u>Lieu de rendez-vous</u>	<u>Organisateur</u>
10 Janvier 2023	La ferté Beauharnais	<u>Marche douce</u> 6,5 km	9h15	Etang communal La ferté Beauharnais	St Viâtre
17 Janvier	Dhuizon	10 km	8h30	Le Mesnil Dhuizon	St Viâtre
7 Février	Vernou en Sologne	10 Km	8h45	Place de l'église Vernou	Marcilly
14 Février	St viâtre	<u>Marche douce</u> 6 km	9h	Place de l'église st Viâtre	St Viâtre
21 Février	Villeny	8,5 km	9h	Place de l'église Villeny	St Viatre
7 Mars	Millancay	10 Km	8h45	Parking salle des fêtes Millancay	Marcilly
14 Mars	Marcilly en Gault	<u>Marche douce</u> 6 km	9h15	Etang communal Marcilly	St Viatre
21 Mars	Salbris	9 Km	9h	Parking Super U	St Viâtre

Pour toutes les randonnées ,rendez-vous parking de la salle des fêtes de Marcilly,30mn avant l'heure du départ de la rando.

Lors de l'assemblée générale des Randonneurs marcillygaultais, deux nouveaux adhérents ont présenté en 5 tableaux leur périple sur les chemins de St Jacques de Compostelle : Alain SOULIER est parti de Lamotte- Beuvron le 31 mars 2011 pour un pèlerinage de 2610 km en 5 mois, Daniel DARDEAU est parti du Puy en Velay jusqu'au Cap Finisterre en 3 fois, la dernière étape était au printemps-été dernier, 1600 km au total.



Leur récit nous a paru intéressant au point d'y consacrer 2 rubriques « Au fil des bulletins », en janvier puis en avril 2023.

Place à Alain SOULIER à la Rubrique « Au fil des bulletins » P-22



LECTURES PARTAGÉES

QUAND VOUS OUVREZ UN LIVRE VOUS N'AVEZ PAS BESOIN D'IDENTIFIANTS

Vous ne cochez pas de conditions générales d'utilisation incompréhensibles et longues comme un annuaire

Aucun algorithme ne peut suivre votre lecture, vos habitudes de lecture, en extraire des données personnelles et les revendre à un tiers

Aucun logiciel ne peut suivre vos réactions, savoir si vous offrez ou prêtez ce livre

Aucune application ne peut vous interrompre et vous envoyer des messages publicitaires, politiques ou autres, en rapport avec le contenu que vous lisez

PLUS QUE JAMAIS, LIRE UN LIVRE EST UNE LIBERTE

Nous sommes de plus en plus nombreux à nous retrouver au Café Littéraire chez Tiphaine un jeudi par mois à 18H

Ce trimestre nous avons sélectionné pour vous :

«Rien n'est noir»: Claire BEREST 2019

Elle dépeint la vie haute en couleurs d'une femme dont l'existence a pourtant été une suite de souffrances. Deux accidents majeurs ont marqué la vie de Frida KAHLO : le premier est une barre de métal transperçant sa colonne vertébrale lorsque l'autobus dans lequel elle se trouvait percute un tramway , le second est sa rencontre avec le peintre mexicain Diego RIVERA .L'auteure nous livre avec poésie et passion le parcours extraordinaire de cette peintre qui n'a laissé aucune des personnes qu'elle a croisées indifférentes.

«Ame brisée» Akira MIZUBAYASHI 2021

Tokyo, 1938. Quatre musiciens amateurs passionnés de musique classique occidentale se réunissent régulièrement au Centre culturel pour répéter. Autour du Japonais Yu, professeur , trois étudiants chinois restés au Japon, malgré la guerre dans laquelle la politique expansionniste de l'Empire est en train de plonger l'Asie. Un jour, la répétition est brutalement interrompue par l'irruption de soldats. Le violon de Yu est brisé par un militaire, le quatuor sino-japonais est embarqué, soupçonné de comploter contre le pays. Dissimulé dans une armoire, Rei, le fils de Yu, onze ans, a assisté à la scène. Il ne reverra jamais plus son père...

«Le mage du Kremlin» de Giuliano da EMPOLI

Grand prix du roman de l'Académie Française 2022

L'énigmatique Vadim Baranov fut metteur en scène puis producteur d'émissions de télé réalité avant de devenir l'éminence grise de Poutine, dit le tsar. Après sa démission du poste de conseiller politique, les légendes sur son compte se multiplient. Ce récit nous plonge au cœur du pouvoir russe où courtisans et oligarques se livrent une guerre de tous les instants. De la guerre en Tchétchénie à la crise ukrainienne, en passant par les Jeux olympiques de Sotchi, le mage du Kremlin est le grand roman de la Russie contemporaine. Dévoilant les dessous de l'ère Poutine, il offre une sublime méditation sur le pouvoir.

«Dans les brumes de Capelans» d'Olivier NOREK 2022 policier

Une île de l'Atlantique, battue par les vents, le brouillard et la neige...un flic qui a disparu depuis 6 ans et dont les nouvelles missions sont classées secret défense...sa résidence surveillée, forteresse imprenable protégée par des vitres pare balles...la jeune femme qu'il y garde enfermée...et le monstre qui les traque.

«Les années» d'Annie ERNAUX (prix Nobel de littérature en 2022) 2010

Cette chronique de l'après guerre évoque par petites touches l'évolution de la société française à travers les souvenirs de l'auteur et sa propre expérience.

Nos prochaines rencontres :Jeudi 12 janvier, jeudi 2 février , Jeudi 2 mars , Jeudi 30 mars , jeudi 4 mai à 18 H. Bonnes lectures. Je vous souhaite de très belles fêtes et à l'année prochaine

Michèle VAISSIERE



AREM (Association pour la Restauration de l'Eglise de Marcilly)



Chers Adhérents, Amis et Mécènes,

C'est parti !

Grâce à une belle mobilisation des énergies et à la générosité des donateurs, la première tranche de la restauration de notre église Saint Martin démarre concrètement. Le mois de Janvier est consacré à l'installation du chantier autour de l'édifice ainsi qu'au montage de l'échafaudage. A partir de là, les maçons, charpentiers et couvreurs se succéderont jusqu'à Novembre prochain. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement des travaux. En parallèle, l'AREM continuera ses actions en vue du financement de la deuxième et dernière tranche de travaux (parements intérieurs et extérieurs, caquetoire, sols, chauffage, etc.).

D'ores et déjà, au programme 2023 :

- une réunion d'information ouverte à tous, sera organisée en Février ou en Mars. La date sera communiquée via Panneau Pocket, sur le site web du village et par des affichettes chez les commerçants.
- notre traditionnel concert de musique classique aura lieu le 10 Juin
- nous travaillons également à l'organisation d'une soirée artistique regroupant différents talents solonots. Elle devrait avoir lieu en septembre ou en octobre. Plus de précisions à suivre.
- le tournoi de bridge de l'AREM se tiendra comme les deux précédentes éditions, le 11 Novembre.

Bien sûr, nous avons besoin du soutien du plus grand nombre d'entre vous et vous remercions par avance, de prendre ou de renouveler dès à présent votre adhésion à l'AREM pour l'année 2023 (coupon joint ou sur HelloAsso.com).

Très cordialement.

L'équipe AREM.

BULLETIN D'ADHESION 2023 A R E M

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....
.....

Tél. : E-mail :@.....

(pour le retour du reçu fiscal)

OUI J'ADHERE A L'AREM

* Renouvellement :: * Adhésion individuelle 20 € * Adhésion de couple 30 €

66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu

* Don de : €

Signature :

Chèque à rédiger à l'ordre de l'AREM, à envoyer ou déposer à la mairie de Marcilly-en-Gault

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, merci de vous adresser au Secrétaire de l'Association.



QUI FAIT QUOI À MARCILLY ?

ACTIVITÉS COMMERCIALES, ARTISANALES et PARAMÉDICALES

Bar-Brasserie-Pizzeria « Chez Tiphaine »	TIPHAINE	02 54 96 27 10
Boulangerie-Pâtisserie	Christophe BOUCHET	02 54 96 67 45
Epicerie-Tabac-Journaux « Panier sympa »	Loïc et Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
Esthéticienne	Camille B	06 45 38 21 29
Key Wendy's Cake	Sarah MARSIAS	06 23 65 31 93
Kinésithérapeute	Justine CAMPAGNE	02 36 38 25 77
Kinésithérapeute	Margot NIEZGODA	02 36 38 25 77
Ostéopathe	Jean-Louis DELAPLACE	06 47 53 77 32
Salon de Coiffure mixte « Styl' Coiffure »	Magalie ROY	02 54 96 68 84
Création d'objets d'art et décoration	E. NAUDET-DEXANT	06 18 44 28 16
ROMO FLOR'	Elodie PICOT	02 54 76 10 19
FJ RENOV, maçonnerie, carrelage, rénovation	Jérémy FOUQUEAU	07 81 95 82 16
Charpente, agencement, ossature bois	David LE MOING	06 46 84 85 66 david.lemoing@gmail.com
Charpente, couverture, zinguerie, démontage, ramonage, isolation	Sébastien FOURNIER	02 54 76 79 82
Maitrise d'œuvre, services CMistes et Artisans	Kévin DUPIN	06 22 16 09 98 k.dupin21@gmail.com
Paysagiste « Pensée paysage »	Jérémy TIERCE	06 23 98 53 08
JARDI SOLOGNE	Kévin VIRON	06 83 61 98 03
Peinture-Papier peint-Vitrierie-Sols	Gérard DESHAYES	02 54 96 18 92
Peinture-Papier peint-Plaquistes « AB peinture »	Blagomir AKSIC	09 62 13 93 83 aksic.be@orange.fr
Terrassement-Travaux publics	Thibault DAPREMONT	02 54 96 30 43
Magnétiseuse / Reiki Animal	Sylvie JAROS	06 50 72 56 17

GITES RURAUX-CHAMBRES D'HÔTES

M.Mme GRISON (gîte et studio) « Le Doublet »	47 et 49 route de Loreux	02 54 96 05 18
Mme LEHOUX	36 route de Salbris	02 54 88 92 43
Mme DE LA SERVE	Chantelouze	06 16 47 40 01
Mme SIVOYON	Les Landes	02 54 96 67 09
M. Mme DUFFROS (Chambre d'Hôtes)	Ferme de Boisquillon	06 61 58 93 82
M. Mme GOBERT (Chambre d'Hôtes)	9A rue du Château d'eau	06 40 30 84 14
Mme BLENET	16 Place du Bourg	06 10 11 35 68
Mme OUDOVENKO M. GAILLARDON	161 route de Selles Saint Denis Mobil Home	06 84 20 02 07
GITE de GROUPE communal	Place du Bourg	02 54 96 67 06



NATURE ET PRODUITS DE LA FERME

Ecuries du Dangeon (pension de chevaux)	Aurore DELAGRANGE	06 10 08 07 09
Maréchal ferrant	Stéphane de MARTIMPREY	06 80 60 53 28
Taxidermiste	François BODARD	02 54 96 69 59

LES ASSISTANTES MATERNELLES À MARCILLY

Cynthia DEFERT	9 rue de Vernou	07 87 43 10 25
Jessica NAUDIN	295 route de Loreux	02 36 38 20 81 / 06 26 98 01 51
Emilie STROBEL	6 impasse du Marais	06 74 32 43 38

ÉTAT CIVIL

Naissances

Nos félicitations aux heureux parents

Marius, Roland, Vladimir CÉZARD né le 22 septembre 2022

Arthur, Alain, Fabien BOUDEAU COURAUD né le 2 octobre 2022

Aaron, Francis, Maxime RINGOT né le 23 novembre 2022

Raphaël, Jordan, Anthony PEREZ né le 7 décembre 2022

Cyrielle, Angèle, Monifa AREMON née le 15 décembre 2022

Naho SAILLANT BAUDRY né le 26 décembre 2022

Décès

Nos condoléances à leurs familles

Le 14 décembre 2022 Suzanne, Malvina, Andrée TINSEAU à 97 ans, Veuve de Raymond, Louis LEFEBVRE

Le 2 octobre 2022 Andrée, Marie LOLL à 103 ans, Veuve de Pedro Antonio CASASNOVAS

AGENDA

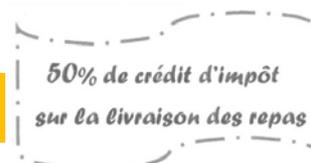
12 janvier 2023	Lectures partagées à partir de 18H « Chez Tiphaine »
22 janvier 2023	A.C.V.S.V. Dégustation de vin chaud Centre bourg 9h-11h et Assemblée générale Salle des Fêtes à 11h (pas de messe cette année)
2 février 2023	Lectures partagées à partir de 18H « Chez Tiphaine »
4 février 2023	Théâtre à la Salle des Fêtes à 20h30 <i>ouverture des portes à 19h45</i>
5 février 2023	Théâtre à la Salle des Fêtes à 14h30 <i>ouverture des portes à 13h45</i>
11 février 2023	Théâtre à la Salle des Fêtes à 20h30 <i>ouverture des portes à 19h45</i>
12 février 2023	Théâtre à la Salle des Fêtes à 14h30 <i>ouverture des portes à 13h45</i>
2 mars 2023	Lectures partagées à partir de 18H « Chez Tiphaine »
5 mars 2023	Randonnée de printemps organisée par les Randonneurs marcillygaultais
30 mars 2023	Lectures partagées à partir de 18H « Chez Tiphaine »



TRAVAUX ROUTE DE SALBRIS, TRAVAUX DE L'ÉGLISE

En janvier , début des travaux de sécurité route de Salbris. Durée estimée du chantier, un semestre.

La première tranche de restauration de l'église débute en janvier, fin des travaux prévue au quatrième trimestre 2023



ENTRAIDE SELLOISE

2, rue de l'aune - 41300 Selles St Denis ☎ 02.54.96.01.11 / ✉ entraide-selloise@orange.fr

Accueil du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30

Nous proposons un service de **livraison de repas** à domicile sans obligation de quantité ou de régularité, possibilité de menu pauvre en sel et/ou sucre.

Association d'intérêt général, **autorisée à recevoir des dons** essentiels à notre fonctionnement et **ouvrant le droit à déduction d'impôts**, qui a pour but de faciliter la vie des personnes qui en ressentent le besoin.

Le Président, Cyril JULIEN

CHASSE

Thierry MARCHET et Jean Claude FREBOUR, proposent d'inviter les jeunes chasseurs de Marcilly en Gault, pour les initier à "la chasse devant soi", aux chiens d'arrêt ou chiens leveurs de gibiers (type Labrador, Springer...). Et cela, pendant la période de chasse. Les jeunes chasseurs, peuvent prendre contact avec

Thierry : 06 21 49 01 63, pour connaître les dates de disponibilités.

L'invitation se fera sur la propriété "La Charmoise", route de St Viâtre à Marcilly.



ECOWATT : UNE APPLICATION POUR MIEUX CONSOMMER

pour une consommation responsable de l'électricité

Alors que la consommation d'électricité s'annonce tendue cet hiver, le dispositif Ecowatt a été conçu pour permettre à chacun d'agir sur sa consommation d'électricité afin d'anticiper les risques de coupure hivernale. À quel moment devons-nous réduire notre consommation, faut-il débrancher nos appareils électriques ?

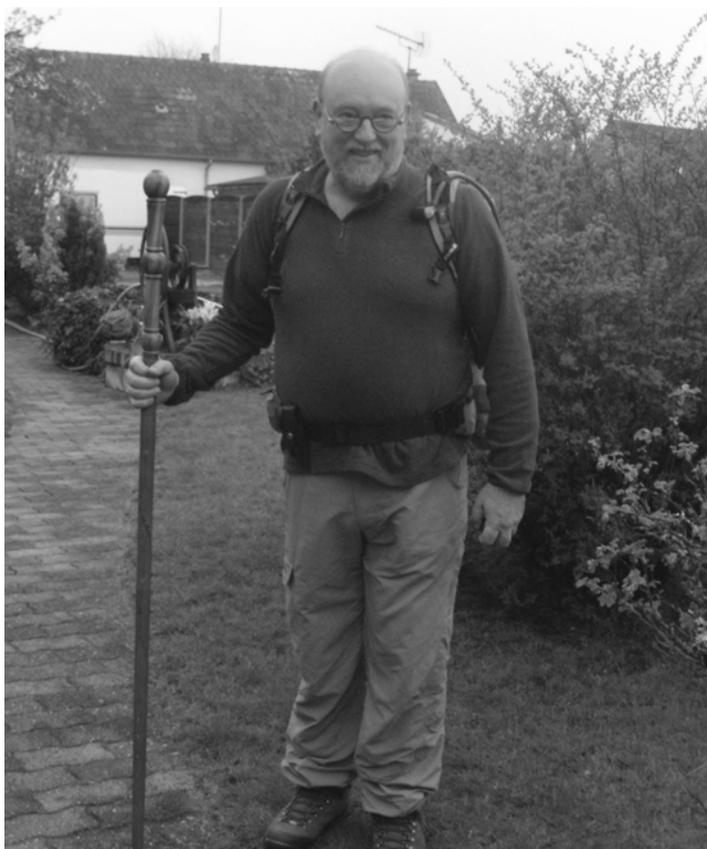
Ecowatt est un dispositif citoyen mis en place par le gestionnaire du réseau électrique français RTE, en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Déjà disponible depuis plusieurs années dans certaines régions de France avec le site internet MonEcoWatt (Bretagne, Provence-Alpes-Côte d'Azur), ce service est étendu à l'ensemble du territoire à travers une application mobile désormais disponible.



Ecowatt se présente comme une météo de l'électricité en informant en temps réel sur le niveau de consommation des Français. Il s'agit d'inciter les particuliers, les entreprises et les collectivités à limiter leur consommation, plus particulièrement sur des périodes où le réseau est sous tension (notamment dans les tranches horaires 8 heures-13 heures et 18 heures-20 heures). Seule solution, selon RTE, d'éviter les délestages. Parmi les écogestes préconisés : la baisse du chauffage, la fermeture des volets et/ou rideaux dès la tombée de la nuit (ou en cas d'absence), la réduction des éclairages publics et privés, le report de l'utilisation des appareils électriques les plus consommateurs...



Le chemin de Saint Jacques Texte de Alain Soulier



«Adolescent, au lycée, en étudiant le Moyen-Âge, les grands pèlerinages sont évoqués, notamment celui de Saint Jacques de Compostelle, sans me fasciner, il m'interpelle. Plus tard, habitant en Lozère, nous allons nous promener près d'une fontaine utilisée sur le chemin de Saint Jacques partant du Puy en Velay, cela m'intéresse et je me documente sur la partie lozérienne du « Camino ». Des années après lors d'une session de formation professionnelle, l'exercice de présentation des participants consiste à exprimer comment chacun perçoit les autres stagiaires. Sur douze, onze ont dit à mon sujet, comme une évidence : « je te vois faire le chemin de Saint Jacques ». Ma décision a été prise à ce moment : je ferai le chemin de Saint Jacques de Compostelle !!! Mais quand ? A la retraite ? Prendre une année sabbatique ? L'opportunité s'est présentée lorsque je me suis trouvé trois ans au chômage avant ma retraite.

Lundi 28 mars 2011, départ de Lamotte-Beuvron, direction Vézelay, car, comme je suis un peu « fêlé », je souhaite partir de Vézelay et de Puy en Velay. Comment faire ? Eh bien, ce sera Vézelay ET

le Puy en Velay. Voyage en solitaire en Sologne, Puisaye, Bourgogne, Morvan, Forez, avec quelques étapes en compagnie d'un normand fort sympathique qui transporte son beurre et son calva. Interruption de quelques jours pour un enterrement et un mariage. Le chemin reprend, un après-midi il pleut, je me bataille avec mon poncho et au moment de repartir, je me suis arrêté pas loin d'une maison ancienne, j'entends une voix qui me propose un café que j'accepte volontiers. Je suis invité à entrer dans une pièce en travaux, suffisamment grande pour accueillir une dizaine de personnes. Le café arrive, petits gâteaux, friandises et une eau de vie de prune pour finir. Discussion chaleureuse avec histoire de la maison et du couple qui a subi plusieurs moments douloureux, moment de partage simple mais émouvant. Au moment du départ mon hôtesse s'éclipse et revient avec une écharpe qu'elle m'offre et elle m'apprend que c'est celle de sa maman décédée 6 mois plus tôt et me demande de prier pour elle à Saint Jacques. J'en suis profondément ému, nous nous embrassons et je reprends mon chemin. Ce moment de partage est le plus fort de mon chemin, empreint de générosité, d'émotion et d'amour.

Les raisons qui incitent les pèlerins à partir sont multiples, raisons religieuses à l'origine, spirituelles, sportives, touristiques ou de dépassement de soi, pour surmonter une épreuve de la vie. Pour ma part c'est plutôt le volet spirituel sans rien attendre que la joie de cheminer et sans objectif que celui d'arriver à Saint Jacques, peu importe en combien de temps. Le grand luxe est celui du temps, j'avance au jour le jour. « Demain est un autre jour... » Aucune étape programmée à l'avance, ce qui permet de rester l'esprit libre et ouvert, de profiter des rencontres, de s'arrêter un jour ou deux pour se reposer, d'aller à son rythme, raison pour laquelle je n'ai jamais réservé d'hébergement à l'avance, sauf parfois le matin pour le soir.

Des anecdotes j'en ai plein, des lieux d'hébergement improbables, des gîtes de toutes sortes, des hôtels et les plus emblématiques les « donativo » où tous sont accueillis chaleureusement où tu payes selon tes moyens; ces lieux sont tenus le plus souvent par les hospitaliers d'associations jacquaires et aussi par des couples qui la plupart du temps se sont rencontrés sur le chemin, c'est une manière pour eux de rendre au chemin ce que celui-ci leur a offert.



AU FIL DES BULLETINS

Le chemin est un condensé et le reflet de la société; j'y rencontre des chefs d'entreprise, des enseignants, des gens de toutes conditions, ouvriers, employés, hommes, femmes, tous plus attachants les uns que les autres, majoritairement des étudiants et des retraités. Thérèse qui accompagne son amie Suzanne, ancienne prof pétillante, pleine de joie, d'un esprit, d'une incommensurable ouverture, atteinte d'un cancer. Cette jeune fille finlandaise en rupture de famille qui arrive de son pays et qui repart vers celui-ci à pied quand je la croise. Quelques délinquants accompagnés par des éducateurs. Un Belge farfêlé qui fait



le chemin avec un équipement inspiré de celui du moyen-âge, un homme qui fait des étapes de 70 km par jour. A Foncebadon j'ai rencontré Doris, une thérapeute allemande avec qui j'ai partagé un grand moment d'émotion, de silence, plein de compassion face à ses souffrances. Nous allons faire le chemin ensemble jusqu'à Saint Jacques.

Sur le chemin il y a ce que l'on appelle « l'esprit du chemin » qui fait que chaque rencontre est unique et merveilleuse, plus encore que dans la vie de tous les jours. Il y a Eugénio le Sicilien, Marie, Claire ingénieure parisienne, Véronique avec qui je ferai Santiago Cap Finisterre.

22 juillet 2011, arrivée à Saint Jacques où je m'empresse de récupérer ma « Compostella » attestant que j'ai accompli le chemin de Saint Jacques en présentant ma crédenciale, document timbré chaque jour depuis mon départ. J'entame mon retour le vendredi 5 août 2011 après être allé jusqu'au Cap Finisterre et Muxia.



Saint Jacques est plein de musiciens ce qui me titille car j'ai renvoyé ma flûte achetée à Figeac, coup de folie, je m'achète une clarinette en plastique pour une somme modique.

Ambiance morose sur le retour, cela me fait bizarre de voir les pèlerins de face !!!

Après avoir fait environ un tiers du retour, la motivation n'est plus là et je décide de rentrer. J'arrive à La-motte-Beuvron le 30 août 2011 après cent trente six jours de chemin, 2610 km, environ trente mille mètres de dénivelé et deux ressemelages de chaussures....

Il me faudra plusieurs semaines de réadaptation à la vie ordinaire et une furieuse envie de recommencer ».





A chacun sa manière de parcourir le « Camino »

